

**DIRECTION DE PROJET PREVENTION DES RISQUES
MAJEURS ET SANITAIRES SERVICE COMMUNAL
D'HYGIENE ET SANTE**

Presentation :

Au coeur d'une nature exceptionnelle et préservée, Niort vous offre un équilibre entre développement durable, qualité de vie et opportunités professionnelles. Niort est reconnue pour son engagement écologique, économique et social, faisant d'elle un véritable modèle de durabilité. En rejoignant cette terre mutualiste, vous aurez l'occasion de contribuer à son rayonnement et de vivre dans un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel. Bienvenue à Niort, où vos ambitions se réalisent !

La Direction Projet Prévention des Risques Majeurs et Sanitaires est en charge de la prévention et de la gestion des risques majeurs naturels, technologiques, sanitaires et sociétaux identifiés sur le territoire communal, la prévention et la gestion des nuisances et des inégalités en matière de santé environnementale sur le territoire communal et la gestion administrative des astreintes de décision et de sécurité de la collectivité.

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) met en oeuvre, sur le territoire communal, les pouvoirs de police sanitaire du Maire et engage la lutte contre les nuisances susceptibles de porter atteinte à la santé et à la salubrité publique. Le technicien en santé environnementale applique la réglementation en matière de santé environnementale et des dispositions relatives à la protection générale de la santé publique au titre des compétences déléguées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'une part et au titre des compétences de police du Maire d'autre part.

Sous la responsabilité du responsable du SCHS, vous assurerez les missions suivantes :

Missions :

1) Gestion administrative :

- rédaction de rapports de visite de logements dégradés, de rapports d'enquête ou de procès-verbaux de manquement aux règles d'hygiène et au règlement sanitaire départemental, ainsi que la rédaction de rapports et projets d'arrêtés préfectoraux dans le cadre des procédures administratives préfectorales,
- rédaction de rapports de constatation en matière de nuisances sonores : bruits de voisinage (bruits de comportement, bruits d'activités, bruits de chantiers)
- gestion et suivi des études d'impact des nuisances sonores des établissements diffusant de la musique amplifiée (EINS)
- gestion administrative des contrôles réglementaires des eaux destinés à la consommation humaine (EDCH),
- gestion administrative des thèmes : air intérieur, espaces clos, prévention Légionelles, eaux de loisirs, eau d'alimentation, prévention monoxyde de carbone, air extérieur ...
- préparation et suivi des consultations de prestations confiés aux entreprises (air intérieur, habitat insalubre, eaux de loisirs, Légionelles)
- gestion administrative des déclarations des puits et forages de la commune,
- tenue de tableaux de bord d'activité, collaboration à la rédaction du bilan annuel d'activité,
- alerte et reporting régulier vers la hiérarchie.

2) Gestion opérationnelle :

- Enquêtes de terrain dans le cadre de la réglementation santé environnementale (RSD, code de la santé publique, code de la construction et de l'habitat...) en contribuant par voie amiable ou par des mesures coercitives, à la recherche et à la mise en oeuvre de solutions visant à faire cesser les nuisances ou les risques pour la santé et/ou l'environnement (lutte contre l'habitat indigne, nuisances sonores),
- Mesures sonométriques lors de nuisances sonores liées aux bruits d'activités (hors bruit de comportement),
- Contribution au programme d'actions de lutte contre l'habitat dégradé (hors situation de péril),
- Instruction des demandes permis de louer et réalisation de visites systématiques en renfort,
- Organisation et mise en oeuvre de diagnostics techniques de logements dégradés, de contrôles et d'enquêtes environnementales,
- Actions de prévention et de lutte contre le saturnisme et le monoxyde de carbone,
- Organisation et mise en oeuvre des campagnes de surveillance légionnelles et de diagnostics techniques pour les installations d'eau chaude sanitaire des équipements communaux - Formation des agents sur les bonnes

- pratiques et le suivi du carnet sanitaire,
- Organisation et suivi technique des opérations de contrôles sanitaires réglementaires des eaux de loisir lors de manifestations ponctuelles (hors piscine),
- Organisation et mise en oeuvre des campagnes de diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les équipements municipaux,
- Travail de découplage avec les services opérationnels, coordination et suivi technique des mesures correctives à engager par les services techniques après diagnostics techniques lors de dépassements de seuils sanitaires réglementaires (radon, air intérieur, réseaux d'eau intérieure ...),
- Contribution à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'actions d'information et de sensibilisation des publics et des services sur les risques sanitaires, conseil auprès des administrés et des services (moustiques tigres, ambroisie, ...),
- Perturbateurs endocriniens : suivi du plan d'actions,
- Pollinarium sentinelle : suivi de l'entretien du pollinarium et mise en place d'animation d'un groupe de travail sur le projet en lien avec l'APSF, l'ARS,
- Ambroisie : suivi des actions départementales et surveillance sur le territoire niortais.

3) Gestion financière :

- Participe à la préparation budgétaire,
- Participe à l'élaboration et à l'exécution de marchés publics,
- Suivi des lignes budgétaires des secteurs d'activité du poste

4) Activités secondaires :

- Veille réglementaire et technique de secteur.

Particularités du poste :

- Agent habilité et assermenté
- Agent amené dans le cadre de ses missions à fréquenter des lieux d'habitation insalubre ou des milieux à l'hygiène dégradée ou infestés de parasites
- Agent en contact de publics difficiles

Profil :

- Diplôme de niveau BAC +2
- Expérience significative dans des fonctions similaires
- Méthodes et outils d'évaluation, d'analyse et de diagnostic
- Connaissances de l'environnement territorial
- Connaissances de la réglementation de secteur et des procédures
- Connaissances des procédures de la commande publique
- Maîtrise des outils bureautiques
- Connaissances appréciées du logiciel Esabora
- Organisation, rigueur et méthode
- Aptitude au travail en équipe, en réseau avec les partenaires et en transversalité
- Capacité forte à entrer en relation avec des publics en difficulté et des publics difficiles
- Sens des responsabilités et capacité d'autonomie

Permis B indispensable

Conditions statutaires :

- Poste ouvert au cadre d'emploi des techniciens territoriaux
- Les agents inscrits sur liste d'aptitude après concours
- A défaut de titulaire de la fonction publique présentant les compétences requises, possibilité de recrutement par voie contractuelle (3 ans maximum - renouvelable - article L.332-8 2° alinéa du CGFP)

Remunération :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
- Régime Indemnitaire
- Prime vacances : 799,90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou, à défaut, par voie contractuelle.

Pour les contractuels, les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

Conditions liées au poste :

- Poste à temps complet (38 heures hebdomadaires avec génération de 18 jours RTT)
- Temps de travail organisé en horaires variables (avec plages fixes)

Renseignements :

Auprès de Monsieur Goulven LE LUHERNE, Responsable du Service Communal d'Hygiène et de Santé (Tél : 05 49 78 79 93)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **28/08/2026** sous la référence : **V_26_B_35** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex